



Bois-des-Filion, le 31 janvier 2018

Objet : **Avis de Convocation à l'Assemblée générale annuelle**

Madame, Monsieur,

Vous êtes, par la présente, convoqué à l'Assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce Bois-des-Filion/Lorraine qui se tiendra le mercredi 21 mars 2018 à 7 h 30 au Chalet des citoyens à Bois-des-Filion.

Veillez noter que pour être admissible à voter, vous devez avoir acquitté votre cotisation 2018.

Si vous souhaitez siéger sur le conseil d'administration de votre Chambre de commerce, nous vous invitons à compléter le bulletin de mise en candidature que vous trouverez en pièce jointe.

Les bulletins de mise en candidature doivent être transmis au président du comité de mise en candidature sept jours ouvrables avant l'assemblée générale annuelle, soit d'ici le 12 mars 2018, à l'adresse courriel info@ccbdfi.com.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations cordiales.

Johanne Ouellette
Secrétaire du Conseil d'Administration de la
Chambre de commerce Bois-des-Filion/Lorraine

JO/mt

Pièce jointe : Bulletin de mise en candidature